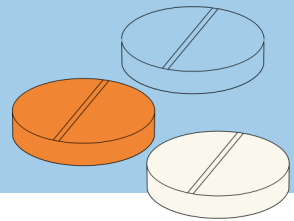


Vous avez un patient avec un phénomène de Raynaud ?

Avez-vous déjà pensé à réaliser un bilan biologique auto-immun ?

Il pourrait répondre aux critères du protocole

PSSIT



5%

5% de la population française aura au moins un épisode de Raynaud au cours de sa vie

Environ 1 personne sur 2 présentant un phénomène de Raynaud et une dysimmunité spécifique évoluera vers une sclérodermie à 5 ans

50%



But de l'étude et critères d'inclusion

Il s'agit de mettre en place un traitement préventif chez des patients à haut risque de développer une sclérodermie systémique.

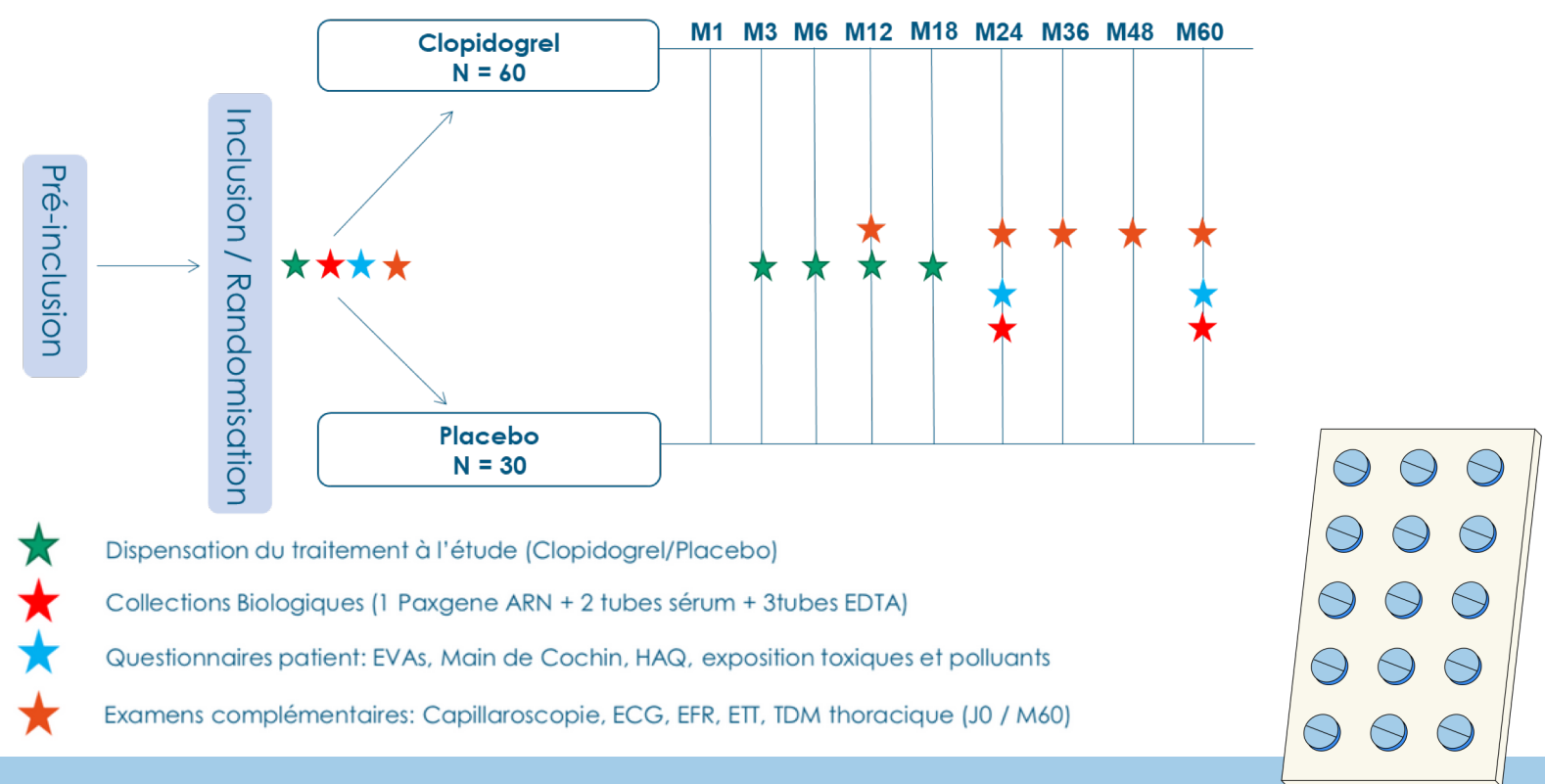
Critères d'inclusion :

- Phénomène de Raynaud
- Dysimmunité - Anticorps anti-nucléaires positifs (anti-Scl70, anti-centromeres, anti-ARNpolIII, anti-PmScl)

Quel est le traitement à l'étude ?

L'activation plaquettaire étant présente dès les phases très précoces de la maladie et impliquée dans la genèse de la fibrose, son inhibition par l'action sur le récepteur P2Y12 pourrait limiter l'évolution vers la sclérodermie systémique. Le clopidogrel sera comparé au placebo.

Quel est le schéma de l'étude ?



Contacts:

marie-elise.truchetet@chu-bordeaux.fr

thomas.barnetche@chu-bordeaux

0557820493

steeve.brousseau@chu-bordeaux.fr

0556794919

<https://www.reso-bordeaux.fr>



European Reference Networks

